



Aujourd'hui pour demain :
agir, éduquer, représenter

**L'Association Autisme Rhône-Lyon Métropole
propose un programme de 5 sessions de formation
de novembre 2016 à Juillet 2017,
les samedis matins de 9h030 à 13h30.**

**Lieu : CAJ l'Ombelle
111 rue du Commandant Charcot
69110 SAINTE FOY LES LYON**

**1 samedi tous les deux mois de 9h30 à 12h30
19 Novembre, 14 Janvier 18 mars
13 mai 1^{er} juillet**

FORMATRICE : Agnès Kalita Martens, Formatrice, Chef de service de l'IME la Maison de Sésame - Consultante handicap, TSA et troubles du comportement - Accompagnement éducatif cognitivo-comportemental et développemental – Recommandations HAS / ANESM. Master 2 éducation inclusive et situations de handicap Université Lumière Lyon 2

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Notre formation est conçue pour répondre aux questionnements des personnes concernées par l'autisme et ses troubles associés : la famille, les aidants familiaux, les professionnels de l'éducation et de soins.

L'objectif est également la rencontre entre les familles, les aidants et les professionnels.

Le groupe de personnes suivant la formation ne dépassera pas seize participants afin de privilégier l'échange et la qualité.

Les supports théoriques seront communiqués aux participants

Cette formation se fera sous forme d'ateliers pratiques où seront traités des cas pratiques relatés par les participants.

PROGRAMME DE LA FORMATION 2016-2017

**19 Novembre 2016 - 14 Janvier 2017 - 18 mars 2017
13 mai 2017 - 01 juillet 2017**

Formation complète (pas de possibilité de séparer les sessions).

- **L**es particularités sensorielles et perceptives, leur implication dans les apprentissages et l'accompagnement à mettre en œuvre.
- **L**es troubles du sommeil (les causes, observer et comprendre, que faire...)
- **L**es troubles alimentaires (causes, observer et comprendre, stratégies).
- **L**es émotions (un langage émotionnel propre, des outils...)
- **L**es particularités motrices (troubles des praxies quotidiennes et scolaires, coordination, troubles de la motricité...)
- **L**es troubles du comportement et autres comportements inadéquats ou inappropriés (observer, comprendre, accompagnement).



**Bulletin d'inscription
Formation Sainte Foy les Lyon
5 sessions 2016-2017**

Important : L'inscription doit être faite avec le bulletin ci-dessous à adresser par courrier avec le règlement par chèque au plus tard 7 jours avant le premier jour de la formation.

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Si prise en charge par l'employeur, remplir aussi la partie concernée page suivante.

Tarif pour les 5 sessions

- Professionnel libéral : non pris en charge par l'employeur : **300 euros**
- Professionnel pris en charge par l'employeur : **400 euros**
- Intervenant à domicile pris en charge par la famille * : **150 euros**
- Parents adhérents à Autisme Rhône : **150 euros**
- Parents non adhérents – Etudiants : **200 euros**

Montant réglé :

Par chèque à l'ordre : « Autisme Rhône Services Lyon Métropole »

A renvoyer à : Valérie Le Nevé, Autisme Rhône Lyon Métropole, 73 avenue Victor Hugo 69160 Tassin la demi-lune.

Renseignements : 06 79 95 67 51 valerie.coquillard@free.fr

* tarif préférentiel pour les adhérents ARLM à jour de cotisation

ARLM se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants était insuffisant.

PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR (à remplir)

En cas de financement de la formation par un organisme de formation (Agefos...), merci de nous le signaler lors de l'inscription.

Le directeur :

.....

Etablissement

.....

Adresse :

.....
.....

Téléphone :

E-mail :

SIGNATURE :

Fait à Le :

(Cachet de l'établissement et signature du Directeur obligatoire si inscription employeur)



Autisme Rhône services

Association Loi 1901 enregistrée le 09/07/2012 – Siret 78881324400019 NAF 9499Z

Déclaration d'activité 82691245869 [cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat]

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n°78-17 du 6/01/78 dite « informatique et libertés » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.